70e Année. 11e Série. Tome II. N° 17 29 Avril 1899

GAZETTE MEDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur en chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : La Chirurgie de l'Estomac; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Congrès médicaux de 1900 : Congrès international de la Presse Médicale. — L'Exposition des Instruments de Chirurgie en 1900. — Assemblée générale des Médecins de la Seine. — Les Procès de la semaine : Affaire Crud-Salmon à Sens. — Nécrologie. — La Médecine aux Chandelles : L'Art dans les Salons médicaux ; par Marc Ell. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée. — Guerre, Marine et Colonies. — Hygiène (épidémies, etc.) — Sociétés et Congrès. — Divers. — Variétés et Anecdotes : Société française d'Ophtalmologie (Congrès de 1889). — Les Rayons X devant les Tribunaux. Leur Danger. — Un Cadavre et des Pièces anatomiques en voyage en Angleterre. — Les Avortements en Angleterre. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique. — Petite Correspondance.

Illustrations : Portrait de M. le Pr Cornil. — Portrait de M. le Dr Lucas-Championnière. — Portrait de M. le Pr Berger. — Portrait de M. le Pr Brouardel.

BULLETIN

La Chirurgie de l'Estomac.

MM. le Pr F. Terrier et H. Hartmann viennent de faire paraître un beau volume consacré à la Médecine opératoire de l'Estomac, qui mérite d'attirer l'attention des praticiens autant que des chirurgiens de profession (1); et c'est là l'actualité de la semaine.

Cet ouvrage, qui a pour point de départ les leçons faites à la Faculté de Médecine de Paris, il y a deux ans, par M. le Pr Terrier, est, en effet, d'une lecture très attrayante, en raison de l'extension donnée aux paragraphes consacrés à l'étude des indications pour chacune des opérations décrites. Nos lecteurs liront surtout avec fruit tout ce qui a trait aux résultats fournis par la Gastro-entérostomie, étude poussée très à fond grâce à la collaboration d'un ancien élève de M. le Pr Terrier, M. Soupault, très compétent en ces matières.

Nous n'insistons pas sur les descriptions des différents manuels opératoires; on suppose sans peine qu'ils sont aussi détaillés qu'il est besoin, et que toute cette partie de technique pure est absolument digne des auteurs. Elle est, d'ailleurs, rédigée, sur le même patron que dans les livres, aujourd'hui bien connus, de MM. Jeannel et H. Delagénière sur la *Chirurgie de l'Intestin* et celle de l'*Utérus*, et dans le même esprit que les publications où sont relatés les cours, faits antérieurement, à la Faculté, par M. le Pr Terrier.

Mais les points sur lesquels il faut attirer tout spécialement l'attention des praticiens, sont ceux de la fréquence de plus en plus grande de ces interventions et des résultats de plus en plus satisfaisants qu'elles donnent. Bon nombre d'affections bénignes de l'estomac, comme nous le signalions dès 1892, sont, en effet, susceptibles d'être désormais traitées chirurgicalement ; et les succès obtenus seront plus nombreux encore, quand les praticiens ne remettront plus *mourants* leurs malades entre les mains des opérateurs. Il est des cas où il ne faut pas vouloir attendre et où l'on doit savoir abandonner très vite le traitement médical : tels les ulcères de l'estomac ! Qu'on se le dise donc, si l'on veut que la thérapeutique des affections gastriques progresse comme elle le mérite ; et qu'on n'hésite pas à recommander la laparotomie exploratrice dans tous les cas de doute. C'est le seul moyen de mettre juges et inculpés d'accord.

Marcel Baudouin.

(1) F. Terrier et H. Hartmann. — *Chirurgie de l'Estomac.* — Paris, 1899, Steinheil, in-8° (nombreuses figures).

GRANDES ACTUALITÉS

LES CONGRÈS MÉDICAUX DE 1900.

Le Congrès international de la Presse Médicale.

La semaine dernière, s'est réunie, pour la première fois, la Commission d'organisation, nommée par l'Administration de l'Exposition, du *Congrès international de la Presse Médicale*, qui doit avoir lieu en 1900.

Le bureau de cette Commission, qui a été élu dans cette séance, se compose de : *Président*, M. le

M. le Pr CORNIL, Sénateur,
Président de la Commission d'organisation du Congrès international de la Presse Médicale de 1900.

Pr Cornil, président honoraire de l'Association de la Presse Médicale française; *Vice-Présidents*, MM. les Drs Laborde et Lucas-Championnière, membres de l'Académie de Médecine, rédacteurs en chef de la *Tribune Médicale* et du *Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques; Secrétaire général*, M. le Dr Raoul Blondel, chef de laboratoire dans les hôpitaux de Paris, rédacteur en chef de la *Revue de Thérapeutique*; *Trésorier*, M. le Dr Cézilly, trésorier de l'*Association de la Presse Médicale française*.

Le *Congrès international de la Presse Médicale*, qui fait partie des grands Congrès de 1900 officiellement reconnus par l'Administration, aura lieu à la fin du *Congrès international de Médecine professionnelle* et avant le *Congrès international des Sciences médicales*, c'est-à-dire les 26, 27 et 28 juillet 1900. Il durera donc trois jours au maximum. Le programme en sera rapidement pu-

M. le Dr LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, *Vice-Président.*
(Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques.)

blié, cela, dès que la Commission aura approuvé les projets du bureau, en particulier pour les questions qui seront discutées en séances générales.

C'est le premier Congrès de cette nature qui sera organisé! Et c'est en 1894, au grand Congrès de Rome, qu'il en a été question pour la première fois, grâce à l'initiative de MM. Laborde, Posner (de Berlin), et Marcel Baudouin. D'autre part un médecin polonais avait eu, au même Congrès, une idée analogue. Ce Congrès est, dès aujourd'hui certain de la réussite, en raison de l'adhésion déjà annoncée des grandes Associations de la Presse Médicale qui se sont fondées en Amérique, en Allemagne et en Italie dans ces dernières années, en prenant pour modèle l'Association créée en 1899 par MM. Cornil, de Ranse et Cézilly.

L'EXPOSITION DES INSTRUMENTS DE CHIRURGIE EN 1900

Exposition Moderne et Rétrospective (centenale).

Actuellement, les travaux de la *Commission d'organisation* sont à peu près terminés pour l'Exposition moderne, conformément à la date réglementaire (février 1899), et même pour l'Exposition rétrospective. Ces deux collections d'instruments seront extrêmement importantes, surtout celle de l'Expositition Centenale, qui présentera un

M. le Pr BERGER (de Paris).
Président de la Commission d'organisation de l'Exposition de 1900 pour les Instruments et Appareils de Chirurgie.

intérêt historique tout particulier, car elle sera en partie composée par le Musée d'Instruments de Chirurgie créé à la Faculté de Médecine de Paris par M. le Pr F. Terrier et son Chef de laboratoire, M. le Dr Marcel Baudouin.

La Commission d'organisation de l'Exposition va donc être transformée en *Comité d'installation*. On sait qu'elle est présidée par M. le Pr Berger et que le secrétaire en est notre ami, M. Leclerc. Le bureau restera forcément en fonctions ; mais nous espérons que certaines personnalités, d'une compétence toute spéciale, seront adjointes aux président, vice-présidents et secrétaire actuels. Ces personnalités seront surtout utiles pour l'installation de l'Exposition rétrospective, en raison de leur grande expérience et de leur profession même.

LES RÉUNIONS MÉDICALES DE LA SEMAINE

L'Association des Médecins de la Seine.

Assemblée du 23 avril 1899.

L'Association des Médecins de la Seine, fondée en 1833, par Orfila, en faveur des membres malheureux de la profession, a tenu, dimanche dernier, sa soixante-sixième assemblée générale, sous la présidence de M. le Pr Brouardel. Le secrétaire général, M. le Dr Henri Barth, a donné lecture du compte-rendu du dernier exercice. Les recettes de l'année ont atteint le chiffre de 73,132 francs, dont 16,345 fournis par les cotisations, 17,286 par les dons et legs, et le reste par le revenu des

M. le Pr BROUARDEL (de Paris)
Président de l'Association des Médecins de la Seine.

fonds placés. Avec ces ressources, l'Association a secouru cinq sociétés, cinquante-huit veuves ou familles de sociétaires, enfin trente-sept autres personnes appartenant au corps médical de Paris ou du département. De plus, deux pensions viagères de 1,200 francs chacune ont été allouées à des sociétaires âgés et infirmes. Le total des secours distribués s'est élevé à 50,000 francs. Une somme de 19,600 francs a été versée au fonds de réserve. A la fin de la séance ont eu lieu les *élections du bureau* pour le prochain exercice. Ont été élus : *Président*, M. le Pr Brouardel ; *Vice-Présidents*, MM. le Pr Guyon et le Dr Fernet ; *Secrétaire général*, M. le Dr Barth.

LES PROCÈS DE LA SEMAINE

L'Institut Crud à Sens et le Procès Crud-Salmon.

Les poursuites intentées par le parquet du tribunal de Sens contre l'abbé Crud et le Dr Salmon pour exercice illégal de la Médecine et blessure par imprudence viennent de se terminer après trois journées d'audience. La première journée a été occupée par l'audition des témoins à charge et à décharge. Ceux-ci au nombre de sept ou huit. Les premiers au nombre de vingt environ, et parmi eux Desmarez qui dut subir l'amputation du bras gauche pour gangrène causée par un appareil trop serré, appliqué à la suite de la rupture d'une ankylose du coude (qui avait cependant été consolidée en bonne position), appareil qui n'a pas été suffisamment surveillé. La deuxième journée : interrogatoire des prévenus et réquisitoire brillant et solidement argumenté de M. le Procureur de la République. La troisième journée : plaidoiries de Me Dubron, du barreau de Douai, pour l'abbé Crud, et de Me Henry Robert, pour le Dr Salmon.

La question qui se posait et qui a fait le fond du débat était de savoir quel était le *vrai médecin dans l'Institut Crud ?* Était-ce Crud ? Était-ce Salmon ? Celui-ci n'était-il qu'un paravent destiné à protéger l'abbé contre la loi du 30 novembre 1892 (art. 16). Les témoins à décharge, dans le même langage stéréotypé, sont venus avec une grande assurance, et sous la foi du serment, affirmer que l'abbé Crud n'opérait jamais, ne donnait jamais de consultations. Les témoins à charge tous, au contraire, sont venus dire que les consultations leur ont été données par l'abbé Crud lui-même, qu'on ne s'adressait qu'à lui, et plusieurs ne connaissaient même pas le médecin. L'un d'eux, resté dans la salle après sa déposition, a lancé d'une voix énergique au Dr Salmon l'épithète de menteur, quand celui-ci est venu, dans son interrogatoire, affirmer que c'est lui qui faisait tout : consultations et opérations. Me Dubron a présenté la défense de l'abbé Crud, dans une plaidoirie spirituelle, très amusante et fort intéressante pour nous autres médecins. Jugez-en : Le dimanche précédant la comparution des prévenus, on a donné aux deux avocats une représentation à l'Institut Crud, à Lille. On a devant eux réduit une luxation congénitale de la hanche et brisé une ankylose du genou, et Me Dubron, avec beaucoup de verve, a mimé devant le tribunal ces deux opérations. Pour la luxation de la hanche : le malade est étendu sur une table. Un aide tient le patient sous les bras. Un autre tient la bonne jambe, l'opérateur principal, le médecin tire sur la jambe malade, pendant qu'un autre aide, l'abbé Crud, la main sur *la hanche qui est malade ou prétendue malade* (plusieurs témoins l'ont aussi indiqué), surveille la réduction de la partie luxée et commande les manœuvres de traction. Pour l'ankylose du genou, l'opérateur principal, le médecin, *se met à cheval* sur la cuisse en la maintenant des deux mains, pendant que l'aide, l'abbé Crud (qu'on nous dit surveiller l'application de sa méthode), fait les mouvements de flexion de la jambe et brise l'ankylose. Est-ce clair pour nos médecins ? *Évidemment c'est le Dr Salmon qui opère. L'abbé n'est qu'un aide!!!* La cause est suffisamment entendue et certainement le tribunal n'a pu qu'être convaincu, car il vient de condamner l'abbé Crud à 500 francs d'amende et le Dr Salmon à 48 heures de prison, avec application de la loi Bérenger, pour blessures par imprudence. Postérieurement, viendra la demande Desmarez en dommages-intérêts.

NÉCROLOGIE

M. Charles Friedel, le chimiste bien connu, membre de l'Académie des Sciences, officier de la Légion d'honneur, vient de mourir à Montauban, à l'âge de soixante-sept ans. Né à Strasbourg, M. Charles Friedel vint à Paris pour suivre les cours de la Faculté des Sciences, et se fit recevoir licencié ès Sciences physiques. Il continua l'étude de la chimie, sous la direction de Wurtz, et devint conservateur des collections de l'École des Mines. Nommé Maître de conférences à l'École normale supérieure, il fut nommé, en 1876, professeur de minéralogie à la Faculté des Sciences ; il passa à la chaire de chimie organique en 1884, et fut élu membre de l'Académie des Sciences le 1er juillet 1878, en remplacement de Regnault. En 1889, il fut nommé assesseur du doyen de la Faculté des Sciences. On doit à M. Friedel la fondation, en 1895, du laboratoire de chimie appliquée, qui rend les plus grands services à l'industrie.

On annonce la mort de M. le Dr Longy, maire d'Eygurande, qui représentait, depuis trente-deux ans, ce canton au Conseil général de la Corrèze, dont il était le doyen. Rallié franchement à la République depuis une vingtaine d'années, M. Longy était président de la commission départementale, officier de la Légion d'honneur, de l'Instruction publique et du Mérite agricole. Vice-président de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze, M. Longy avait publié divers travaux, notamment une très complète et intéressante étude sur le canton d'Eygurande.

M. Charles Brongniart, assistant de la chaire d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, décédé à l'âge de quarante ans. Fils du célèbre botaniste, le défunt fut chargé de plusieurs missions scientifiques, notamment en Algérie, lors des invasions de criquets. — M. le Dr Amédée Gay, directeur du sanatorium maritime de Banuyls-sur-Mer, ancien maire d'Arles-sur-Rhône. — M. le Dr Bonin, médecin des chemins de fer de l'Ouest. — M. le Dr Touzelin. — M. le Dr Danson. — M. le Dr Martin (de Douai). — M. le Dr Amen, chirurgien honoraire des hôpitaux de Toulouse. — Un élève en pharmacie, M. Jules Guérin, âgé de vingt-cinq ans, demeurant rue du Faubourg-Saint-Martin, à Paris, a tenté de se suicider en absorbant une dissolution de cyanure de potassium. Il a été transporté, mourant, à l'Hôpital Saint-Louis.

La Médecine aux Chandelles

L'ART DANS LES SALONS MÉDICAUX.

La semaine dernière, nous avons assisté, dans le salon d'un de nos excellents collègues et amis de Paris, à une petite fête musicale que bien des Ministres de la République pourraient envier, même quand ils sont cadets de Gascogne ! Je dois taire ici le nom de cet amoureux des Muses, admirablement doué lui-même, qui a pu grouper autour de lui des amitiés aussi brillantes que sincères.

Devant un auditoire où nous avons remarqué, entre autres, M. le Dr et Mme Maygrier, Professeur agrégé à la Faculté, M. Doin, éditeur médical et sa famille, etc., etc., nous avons entendu des artistes comme Mlle Marié de l'Isle et Clément (de l'Opéra-Comique), et surtout assisté à l'exécution des œuvres du maître de la maison, qui est l'un de nos compositeurs actuels les plus distingués. Élève de Massenet, notre ami a écrit lui-même des œuvres importantes, qui ont été récompensées par l'Institut. Nous avons, entre autres, entendu un superbe quatuor, chanté, avec le talent que l'on devine, par Verguet, Fournès, Clément et une jeune fille du monde, dotée d'une voix superbe et musicienne dans l'âme. Notre confrère dirigeait lui-même les exécutants, en expert chef d'orchestre, avec autant de brio que M. le Pr Gariel, mélomane connu.

Nous sommes personnellement heureux de pouvoir signaler ces fêtes intimes, bien qu'on nous ait défendu.... d'en parler, parce que la profession médicale n'a qu'à gagner à conserver ainsi des traditions de haut goût et à occuper ses loisirs par de telles manifestations, aussi simples que vraiment artistiques. Il y a, à Paris, tant de salons où l'on ne sait plus causer, et où l'on dédaigne les Arts, et surtout les Artistes, demi-dieux (le *Temps* imprime : la divine Bartet !) envoyés sur la terre pour faire patienter les croyants, qui ne sont heureux qu'en voyant Dieu lui-même !

Marc Ell.

Petites Informations

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Facultés de Médecine. — *Concours d'Agrégation.* — Le Ministre de l'Instruction publique vient d'instituer une commission chargée d'étudier les modifications qu'il y aurait lieu d'apporter dans l'agrégation des Facultés de Médecine. Sont nommés membres de cette commission : M. Liard, directeur de l'Enseignement supérieur, président; les Prs Bouchard, Brouardel, Pitres, membres du Conseil supérieur de l'Instruction publique; les professeurs de Faculté de Médecine, Vialleton (de Montpellier), Charpentier (de Nancy), Dubar (de Lille), Bondet (de Lyon), et Charpy (de Toulouse).

Faculté de Médecine de Paris. — *Chaires municipales.* — Une erreur s'est glissée dans notre dernier article (n° 16, p. 182) sur ces chaires. Le chiffre de 2,500 francs doit se rapporter, non pas à une année entière, mais aux deux derniers mois de l'année scolaire seulement. Chaque chaire sera dotée de 15,400 francs par an : 12,000 francs pour le professeur; 1,200 francs pour le chef de clinique; 2,200 francs pour le chef de Laboratoire. Les deux candidats, actuellement désignés par la rumeur publique comme ayant le plus de chances, sont MM. les Drs Pozzi et Broca; les autres sont M. le Pr Lannelongue, M. le Dr Richelot et M. le Dr Hartmann.

Enseignement médical au Collège de France. — M. J. Jolly commencera, le jeudi 25 mai, au laboratoire d'histologie du Collège de France, une série de conférences pratiques sur *l'Histologie normale et pathologique du sang*, les méthodes d'examen et les maladies du sang, avec applications au diagnostic clinique et à la médecine légale. — Ces conférences auront lieu trois fois par semaine, à 2 heures, et dureront un mois. On peut s'inscrire tous les jours, l'après-midi, au laboratoire d'histologie du Collège de France (annexe), rue des Écoles.

École de Médecine et de Pharmacie de Rouen. — *Cours de Microbiologie.* — M. le Dr C. Nicolle, chef du Laboratoire de Bactériologie, commencera le mardi 23 mai 1899, à 4 heures du soir, un *Cours libre complet de Microbiologie*, composé de *10 leçons théoriques suivies de travaux pratiques*. Ces leçons auront lieu tous les jours de la semaine, sauf les dimanches. Elles commenceront à 4 heures précises, sauf les 2e, 3e, 4e et 5e leçons, qui, à cause de la durée très longue des travaux pratiques, auront lieu à 3 heures et demie. Les travaux pratiques ne pouvant être suivis que par un nombre restreint de personnes, on est prié de s'inscrire d'avance au Laboratoire de Bactériologie, rue Stanislas-Girardin, 48 ; les travaux pratiques sont payants. Les leçons théoriques sont publiques et gratuites. Les personnes désireuses de les suivre sont priées néanmoins de vouloir bien se faire connaître d'avance au laboratoire.

Visite du Roi de Suède à l'Institut Pasteur. — Le roi Oscar II s'est rendu, la semaine dernière, à l'Institut Pasteur, dont les honneurs lui ont été faits par M. Duclaux, directeur de l'Institut, et M. le Dr Roux, sous-directeur, assistés de leurs principaux collaborateurs, parmi lesquels le Dr Metchnikoff. Sa Majesté a visité les laboratoires et les différents locaux et a voulu être complètement renseignée sur le fonctionnement des services de cet établissement, qui, a-t-il dit, est le plus beau monument élevé par la Science française à l'Humanité.

Université de Bâle. — La chaire de chirurgie vacante, à l'Université de Bâle, par la mort du Pr Socin ne sera pourvue que dans le semestre d'hiver. Pendant le semestre d'été, c'est M. le Pr Courvoisier qui prendra la direction de la clinique chirurgicale, et c'est le Pr Burckhardt qui fera le cours de médecine opératoire.

Troubles universitaires en Russie. — D'après des nouvelles reçues de Kiew, de graves désordres universitaires se sont produits récemment dans cette ville. On a dû recourir à la troupe pour rétablir la tranquillité publique. Il y a eu plusieurs blessés, et un grand nombre d'étudiants ont été arrêtés. Par suite de la propagation, à l'Université de Kiew, des troubles académiques de Saint-Pétersbourg, le général Dragomirof, gouverneur de Kiew, a pris des mesures spéciales à l'égard des étudiants, pour la plupart juifs ou polonais. Tout rassemblement a été interdit en ville, hormis dans les gares et marchés. Ceux qui contreviendraient à cet ordre seraient passibles de peines sévères. Les autorités ont demandé des renforts militaires. Les étudiants les plus gravement

compromis dans les derniers troubles de l'Université et des écoles supérieures de Saint-Pétersbourg seront exclus définitivement des Universités de l'Empire et perdront ainsi toute chance d'entrer dans les carrières publiques. Il n'est pas impossible que les meneurs soient condamnés à la déportation dans une des provinces reculées de l'Empire.

ASSISTANCE PUBLIQUE & PRIVÉE (HOPITAUX, ETC.).

Hôpitaux de Paris. — *Les Ophtalmologistes des Hôpitaux.* — Le directeur de l'Assistance publique va soumettre incessamment à la signature du Préfet de la Seine l'arrêté instituant le concours des médecins ophtalmologistes des hôpitaux.

GUERRE, MARINE & COLONIES.

École d'application du Service de Santé militaire. — Conformément à l'article 4 de la loi du 14 décembre 1888, un concours s'ouvrira le 18 décembre prochain, à 8 heures du matin, à l'École d'application du Service de Santé militaire, à Paris, pour l'admission de docteurs en médecine et de pharmaciens diplômés de 1re classe civils, aux emplois de médecin et de pharmacien stagiaires. Les demandes d'admission au concours doivent être adressées, avec les pièces à l'appui, au Ministère de la Guerre (Directeur du Service de Santé, Bureau des hôpitaux), avant le 1er décembre prochain.

Service de Santé de la Marine. — *Embarquement des médecins de la Marine.* — Les officiers du Corps de Santé de la Marine étaient embarqués ou déplacés suivant leur rang sur des listes d'embarquement spéciales établies dans chaque port; un arrêté ministériel vient de modifier ces conditions d'embarquement, en substituant aux listes spéciales une liste générale tenue au Ministère de la Marine, qui comprendra aussi bien les médecins du service général que ceux affectés au service des troupes en France. Il n'existera donc plus de cadre spécial pour les médecins de cette dernière catégorie. Lorsqu'il y aura lieu de désigner un officier du Corps de Santé pour aller servir aux troupes coloniales, cet officier sera pris au tour de liste, quel que soit le service auquel il appartienne. Par l'établissement d'une liste générale, les charges du service sont plus équitablement réparties sur tous les officiers; semblable modification avait été introduite pour l'embarquement des officiers mécaniciens; c'est à la suite des résultats produits par cette première mesure que la formation d'une liste générale d'embarquement a été décidée pour le Corps de Santé.

Examen de Médecin sanitaire maritime. — Les questions posées à l'épreuve écrite ont été, 1re question : *La Peste* (Étiologie. Distribution géographique. Moyens de propagation). 2e Question : *Devoirs et attributions du médecin sanitaire maritime.*— L'épreuve orale a eu lieu le mardi 18 avril. Le jury était composé de MM. Proust, Netter et Thoinot.

HYGIÈNE (ÉPIDÉMIES, etc.).

Hygiène de la Ville de Paris.—Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 15e semaine, 1,127 décès, au lieu de 1,311 pendant la semaine précédente et au lieu de 1,393 pendant la semaine antérieure. Le chiffre actuel dépasse encore, mais dépasse de peu (88), la moyenne ordinaire (1,039) des semaines d'avril. L'amélioration est donc considérable. L'épidémie de grippe est en voie de terminaison. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 183 décès, chiffre très inférieur à celui de la semaine précédente (264), mais encore supérieur à la moyenne ordinaire des semaines d'avril (149). Il n'est pas douteux que l'excès des chiffres actuels sur les chiffres moyens (au total, pour les maladies de l'appareil respiratoire, cet excès s'élève à 52) représente des décès dus à la grippe. En outre, 41 décès ont été attribués à la grippe ou à ses synonymes (influenza, pneumonie grippale, bronchite grippale, etc.). La fièvre typhoïde a causé 7 décès, chiffre identique à celui de la semaine précédente et très voisin de la moyenne (6); la scarlatine 4 (chiffre identique à la moyenne); la coqueluche, 11 (la moyenne est 8); la diphtérie 5 (moyenne 13). La rougeole, toujours assez fréquente en cette saison, a causé 29 décès (chiffre voisin de la moyenne 28). Il n'y a pas eu de décès par variole. Il y a eu 16 suicides et 11 autres morts violentes. On a célébré à Paris 630 mariages. L'élévation de ce chiffre et de celui de la semaine précédente est due à la clôture du carême. On a enregistré la naissance de 1,136 enfants vivants (561 garçons et 575 filles), dont 783 légitimes et 353 illégitimes. Parmi ces derniers, 45 ont été reconnus immédiatement.

L'Hygiène à Paris.— *Les Bains-douches à bon marché.* L'Œuvre parisienne des bains-douches à bon marché a inaugure, cette semaine, son premier local, 49, rue de Bretagne. Nous avons signalé à nos lecteure le *but hygiénique* de cette œuvre, qui fut patronnée par feu le comte de Chambrun et par MM. Brouardel et Cazelet. Pour la modique somme de vingt centimes, toute personne à qui sa condition modeste ne permet pas de fréquenter de luxueux établissements de bains, peut désormais prendre une *douche écossaise* dans une cabine confortablement aménagée, parquetée en treillis de bois, ornée d'une glace et pourvue de porte-manteaux, d'un tabouret, de planchettes, etc. L'installation de la rue de Bretagne comprend quinze de ces petites cabines, qui sont toutes construites en briques vernissées, dans les meilleures conditions d'hygiène désirables.

L'Hygiène en Egypte. — On écrit du Caire, le 16 avril. : L'exode en masse des touristes et de ceux des résidents européens qui peuvent aller passer le printemps en Europe est désormais un fait accompli. Il a été hâté par deux circonstances. D'abord la crainte des maladies. La *peste* est officiellement signalée dans le Hedjaz et le

pèlerinage à la Mecque pourrait la propager dans le Delta, si les mesures sanitaires les plus rigoureuses ne sont pas appliquées. On sait que la *fièvre typhoïde* a aussi fait son apparition au Caire, il y a déjà quelques semaines. Mais c'est la chaleur précoce, intense, extraordinaire, qui menace particulièrement la population européenne d'Egypte. Nous avons eu déjà des journées auprès desquelles vos jours les plus chauds du mois d'août pourraient sembler frais. Des coups de *khamsin*, ou vent du désert, font parfois en quelques minutes monter le thermomètre de plusieurs degrés. A l'ombre et au nord, nous avons eu plusieurs fois, depuis un mois, une température supérieure à 33°. L'Égypte est en train de rôtir prématurément. Toutes les ressources de l'irrigation ne seront pas de trop pendant l'été qui commence. Malheureusement, elles ne sont pas, cette année, exceptionnellement considérables. D'autre part, l'agence Havas mande du Caire, 24 avril, que la température continue de s'élever dans des proportions anormales. Le thermomètre marque régulièrement 35° à l'ombre et au nord.

La Rage et la Muselière à Londres. — Cinquante mille signatures couvrent la pétition contre l'imposition d'une muselière aux toutous de Londres. La police cède. Dans le Middlesex, roquets et carlins exultent, car l'obligation de la muselière va être levée.

La Peste aux Indes. — La peste diminue aux Indes. On estime à 250,000 le nombre des victimes depuis le commencement de l'épidémie. Mais c'est le chiffre officiel, qui est probablement très inférieur à la réalité.

Les Aliénés dans les familles, en Vendée. — Au cours de sa session d'avril 1898, le Conseil général de la Vendée avait chargé M. le Préfet d'étudier la question de placement familial des aliénés dans les communes voisines de l'asile de la Vendée. M. le Préfet a fait connaître qu'il a réuni à la préfecture les maires de la Roche-sur-Yon, Saint-André-d'Ornay, Aubigny, les Clouzeaux, la Chaize-le-Vicomte et du Bourg-sous-la-Roche. M. le Dr Cullerre, directeur de l'établissement, y assistait. De l'échange de vues qui s'y est produit, il résulte que MM. les maires acceptent le principe de l'institution. Plusieurs habitants de la commune semblent disposés à recevoir chez eux des aliénés non susceptibles de devenir dangereux, moyennant un prix de pension de 0 fr. 55 par jour. L'adoption de ce système procurerait au Département une économie de 0 fr. 25 par malade et par jour, et aurait pour conséquence d'écarter toute nécessité de construction nouvelle. L'application de ce projet devant être soumise à l'approbation ministérielle, sa mise à exécution pourra être réglée de concert avec le Ministre de l'Intérieur, de façon à être soumise à la sanction du Conseil dans sa session d'août prochain.

Le Sanatorium de Tixeraïn. — Un sanatorium pour tuberculose vient d'être ouvert à Tixeraïn, tout près d'Alger, sous la direction médicale du Dr Soulié, médecin de l'hôpital civil et professeur à l'École de Médecine.

Série de suicides. — Chaque année, à Paris, le nombre des suicides augmente dans des proportions considérables, aux approches du printemps. Il est rare, cependant, qu'on ait à en enregistrer, dans une seule journée, autant qu'on a dû le faire un des jours de la semaine dernière. C'est d'abord, à Montmartre, une jeune veuve, Mme Legouge, couturière, depuis trop longtemps sans ouvrage, qui s'est asphyxiée avec ses deux petits garçons, dans sa chambrette du sixième étage, 1, rue Versigny. Rue d'Hautpoul, ce sont deux vieillards, les époux Bord, que leurs voisins ont trouvés, hier matin, asphyxiés dans leur logement. Rue de l'Hôtel-de-Ville, 11, une jeune fille de vingt et un ans, Mlle Daunaire, s'est jetée par la fenêtre dans la rue. Transportée à l'Hôtel-Dieu, elle est morte après deux heures de souffrances. Rue de Châteaudun, 28, un commissionnaire, nommé Henri Durin, s'est aussi jeté par la fenêtre; il est mort sur le coup. Rue des Francs-Bourgeois, 11, les époux Lelong, le mari choriste à l'Opéra-Comique, la femme couturière, ont tenté de s'asphyxier ; le concierge, attiré par les émanations d'acide carbonique, a enfoncé la porte et prévenu les agents. Les désespérés ont été transportés à l'Hôtel-Dieu. Enfin, un homme déjà âgé s'est jeté dans la Seine, du haut du pont National. On l'en a retiré mort, quelques instants après.

Une Centenaire. — Mme Charatin, veuve Latour, est morte, à Bédarrides, près d'Avignon, le 10 avril, à l'âge de cent deux ans. Il y a quelque temps, un banquet lui avait été offert et elle y avait chanté deux couplets d'une vieille chanson. Elle a un fils de soixante-douze ans.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

Exposition d'Instruments médicaux à Berlin. — Du 20 mai au 18 juin 1899, se tiendra, à Berlin, une exposition comprenant les instruments de la médecine moderne et tout ce qui a trait aux soins à donner aux malades. Cette exposition, qui est placée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique, aura un caractère scientifique des plus prononcés; des diplômes d'admission, des prix et des médailles de l'État, seront décernés aux exposants.

Société de Médecine de Bordeaux. — *Prix Jean Dubreuilh.* — Le prix Jean Dubreuilh est d'une valeur de 400 francs. Voici la question mise au concours : *Indications, procédés et résultats de la provocation et de la terminaison artificielles rapides de l'accouchement.* Les mémoires, écrits très lisiblement en français, doivent être adressés, franco de port, à M. G. Sous, secrétaire général de la Société, 53, rue des Trois-Conils, jusqu'au 30 avril 1900.

DIVERS.

Récompenses. — La Société de Biologie, dans sa dernière séance, a décerné le prix Godard à M. le Dr Vidal (de Périgueux), pour son travail sur le *chloroforme.*

Mariages de Médecins. — Nous apprenons le mariage de Mlle Gabrielle Massé, des Sables-d'Olonne (Vendée), avec notre excellent ami, M. le Dr Ch. Mirallié, ancien interne des hôpitaux de Nantes et de Paris, médecin sup

pléant des hôpitaux de Nantes, membre fondateur des *Archives provinciales de Médecine*.

M. le Dr Léopold d'Arbois de Jubainville, fils du membre de l'Institut, professeur au Collège de France, épousera prochainement Mlle Marie Cerise, fille du baron Cerise, ancien inspecteur des finances, petite-fille du regretté Dr Cerise.

Parmi les publications du dimanche 23 Avril 1899, citons celles de M. le Dr Gabriel Bouffe, docteur en médecine, et Mlle Germaine-Blanche-Claire Coupé.

Les Médecins et l'Escrime. — Dans le programme de l'assaut du 30 avril de la Société d'encouragement à Paris, au Grand-Hôtel, nous trouvons le nom de M. le Dr de Pradel, amateur d'escrime connu.

Les Médecins joueurs. — Le docteur P..., grand joueur en même temps que médecin apprécié, est arraché à sa partie du cercle pour être amené au chevet d'un malade. Il tâte le pouls du client, regarde sa montre et compte à mi-voix les pulsations ; puis, tout à coup, la voix s'élève : — ... Neuf, dix... valet, dame, roi ! (*Figaro*).

Excursions botaniques. — Voici les dames qui se lancent dans la botanique; en effet, Mme A. Perroteau, professeur, a fait une excursion botanique gratuite du Pecq à Saint-Germain, le dimanche 23 avril.

Variétés & Anecdotes.

Société Française d'Ophtalmologie.

CONGRÈS DE 1899 : ORDRE DU JOUR DES SÉANCES

Première séance : Lundi 1er mai, à 8 heures du matin.

1. M. Pfluger (Berne). Rapport : *De la suppression du cristallin transparent.* — 2. M. Gourfein (Genève). Etude expérimentale sur la tuberculose des voies lacrymales. — 3. M. Rollet (Lyon). Tuberculose primitive du sac lacrymal. — 4. M. Sourdille (Nantes). Les tumeurs kystiques (bénignes) de la glande lacrymale (Dacryops). — 5. M. Rochon-Duvigneaud (Paris). Remarques sur l'anatomie et la pathologie des voies lacrymales. — 6. M. Grandclément (Lyon). Simplification du traitement des diverses affections des voies lacrymales. — 7. M. Vieusse (Toulouse). Contribution à l'étude de la tuberculose de la conjonctive. — 8. De Gouvéa (Paris). Cure radicale du lupus palpébral par l'excision de la portion de la peau atteinte, et son remplacement par un lambeau dermique. — 9. M. Trantas (Constantinople). Lésions ophtalmoscopiques chez les lépreux. — 10. M. Villard (Montpellier). Recherches histologiques sur les brûlures par l'acide sulfurique. — 11. M. Armaignac (Bordeaux). Un cas de régénération complète de la cornée après un sphacèle total de cette membrane consécutif à une ophtalmie purulente chez une femme de soixante ans.

Deuxième séance : Mardi 2 mai, à 8 heures du matin.

1. M. Rommer (Nancy). De la suppression du pansement après l'opération de la cataracte. — 2. M. Fage (Amiens). Injections et lavages antiseptiques de la chambre antérieure. — 3. M. Guende (Marseille). Du délire consécutif à l'opération de cataracte. — 4. M. Prioux (La Rochelle). Infiltration cornéenne post-opératoire due au sublimé. — 5. M. Vian (Toulon). Deux cas d'iritis suppuratives survenant après l'extraction de la cataracte et guéries par les frictions mercurielles. — 6. De Wecker (Paris). Sur la phase que traverse actuellement le traitement du décollement de la rétine. — 7. M. Kopff (Paris). Cas de guérison spontanée du décollement de la rétine. — 8. M. Lagrange (Bordeaux). Des spasmes toniques du muscle ciliaire chez les enfants. — 9. M. Teillais (Nantes). De quelques paralysies combinées des muscles de l'œil. — 10. M. Dransart (Somain). Contribution au traitement du nystagmus des mineurs. — 11. M. Pisenti (Pérouse). Cataracte familiale congénitale : influence de la consanguinité et de l'hérédité névro-gastrique. — 12. M. Javal (Paris). Les myotiques et le glaucome.

Seance d'affaires : 11 heures.

1° Rapport du secrétaire ; 2° Élection pour le remplacement de deux membres du Comité (Art. 4 des statuts) ; 3° Fixation de la date de la réunion de 1900, et choix du rapport ; 4° M. Boé (Paris). De la nécessité de changer le comité. — Mardi soir, *banquet* à 7 h. 1/2, restaurant Marguery, boulevard Bonne-Nouvelle, 36. Prix, 15 francs.

Troisième séance : Mercredi 3 mai, à 8 heures du matin.

1. M. A Terson (Paris). Fistule congénitale de la cornée. — 2. M. Kalt (Paris). Traitement du kératocône par la blépharorraphie temporaire unie à la cautérisation ignée. — 3. M. Truc (Montpellier). Traitement opératoire de l'ectropion juvénile ou brachydermique ; procédé autoplastique en vanne. — 4. M. Valude (Paris). L'hétéroplastie orbitaire. — 5. M. Suarez de Mendoza (Paris). Sur les indications opératoires dans le traitement du strabisme. — 6. M. Kœnig (Paris). Localisations hémorragiques oculaires dans l'ictère. — 7. M. Guibert (La Roche-sur-Yon). Amblyopie et héméralopie albuminuriques. — 8. M. Zanotti (Vercelli). Amaurose et amblyopie quiniques. — 9. M. Galezowski (Paris). Des atropies des papilles glaucomateuses et de leur traitement. — 10. Antonelli (Paris). Les atrophies partielles (en sections périphériques) de la papille optique et l'atrophie choro-rétinienne péri-papillaire. — 11. M. Bellencontre (Paris). Névrites optiques dans les albuminuries générales. — 12. M. Morax (Paris). Note sur l'atrophie tabétique des nerfs optiques. — 13. M. Bourgeois (Reims). Nouvelles considérations sur le traitement des ulcères infectieux de la cornée. — 14. M. Parenteau (Paris). Des sels d'or dans la syphilis oculaire. — 15. M. Aubineau (Brest). Considérations sur la kératite phlycténulaire ; ses dangers, sa fréquence à Brest et dans la région, son traitement.

Quatrième séance : Mercredi 3 mai, à 2 heures du soir.

1. M. Sulzer (Paris). Quelques remarques sur la mesure de l'acuité visuelle. — 2. M. Rolland (Toulouse). « Pallier chirurgicalement la myopie forte est très bien ; la prévenir chirurgicalement est mieux. ». — 3. M. Bettremieux (Roubaix). Un œil myope peut-il devenir emmétrope ? — 4. M. Borsch (Paris). Un verre bifocal nouveau. — 5. M. Obarrio (New-York). L'intensité lumineuse des couleurs dans l'achromatopsie totale hystérique. — 6. M. D. Neuschuler

(Rome). Une nouvelle méthode d'hétéro-chromo-photométrie fondée sur l'examen de l'acuité visuelle. — 7. M. Jacqueau (Lyon). Hémorragie du vitré monolatérale avec guérisons et récidives très fréquentes depuis 16 ans. — 8. M. Delbès (Périgueux). Questions d'hygiène scolaire : La conjonctivite folliculaire. — 9. M. Desvaux (Angers). Un cas de gliome de la rétine, suivi d'énucléation : pas de récidive. — 10. M. Péchin (Paris). Iritis bilatérale d'origine palustre. — 11. M. Lefrançois (Cherbourg). Phlegmon de l'orbite à pneumocoques chez un enfant, au cours de la grippe. — 12. M. Sameh (Caire). Manifestations oculaires observées au Caire à la suite de l'influenza. — 13. M. Duboys de Lavigerie (Paris). Asthénopie accommodative et épilepsie.

Cinquième séance : Jeudi 4 mai, à 8 heures du matin.

1. M. Darier (Paris). Notes de thérapeutique oculaire. — 2. M. Bruni (Rome). Kératite panneuse d'origine lacrymale. — 3. M. Trantas (Constantinople), n° 2. Quelques cas d'héméralopie essentielle guéris par l'opothérapie hépathique. — 4. M. A. Terson (Paris), n° 2. Sur l'opération du ptérygion. — 5. M. Prioux (La Rochelle), n° 2. Ptérygion malin à forme serpigineuse. — 6. M. Vieusse (Toulouse), n° 2. Note à propos d'une production épithéliale rare, née sur la paupière supérieure d'une femme. — 7. M. Truc (Montpellier), n° 2. Nouveau photomètre scolaire. — 8. M. Obarrio (New-York), n° 2. Section du sympathique cervical. Etude microscopique. — 9. M. Bettremieux (Roubaix), n° 2. Traitement du décollement de la rétine par l'iridectomie et la sclérotomie. — 10. M. Vian (Toulon), n° 2. Un nouveau cas d'ophtalmie purulente de l'adulte guéri par la solution concentrée de permanganate de potasse. — 11. M. Borsch (Paris), n° 2. De l'utilité d'une école d'opticiens. — 12. M. Darier (Paris), n° 2. Présentation d'instruments.

Les Rayons X devant les Tribunaux. Leur Danger.

Les rayons X étaient mis sur la sellette, récemment, devant la première chambre du tribunal civil, présidée par M. Planteau : Mme Mockert leur impute de graves méfaits. Elle fut atteinte, il y a quelque temps, d'une affection à l'articulation d'une cuisse. Son médecin opina pour une opération chirurgicale. Mais la malade ne se souciait que très médiocrement de s'y soumettre. Cette opération était-elle bien nécessaire ? On résolut de s'éclairer définitivement au moyen d'une épreuve radiographique; un spécialiste fut appelé. Il fit faire trois poses à la malade : une première de quarante minutes, une seconde de quarante-cinq minutes et une troisième d'une heure un quart. Le résultat fut négatif. Or, à la suite de la deuxième pose, la partie radiographiée présenta des rougeurs formant des marbrures. C'était un commencement de brûlure du derme. Au bout de quelques jours, aux rougeurs succéda une plaie de 20 centimètres carrés. Il se forma ensuite une escarre. Bientôt Mme Mockert éprouva des souffrances telles, qu'on craignit un instant pour sa raison. La gangrène semblait menaçante, on transporta la malade au bord de la mer. Cinq médecins, auxquels une somme totale de 3,419 francs fut versée pour honoraires, soignèrent Mme Mockert dont la guérison est aujourd'hui encore incomplète et qui ne peut se lever qu'une fois tous les deux jours. Mme Mockert et son mari s'appuient sur ces faits pour demander au docteur radiographe 5,000 francs de dommages-intérêts. Elle exhibe des certificats médicaux pour établir que les brûlures auxquelles elle a dû l'aggration de son état sont le résultat de l'application des Rayons X, et elle estime que la responsabilité de l'opérateur est engagée parce que celui-ci l'aurait placée trop près de l'ampoule électrique et aurait eu recours à des poses trop prolongées. Telle est la thèse qu'elle soutenait récemment par l'organe de Me Félix Roussel. Me Georges Bureau répondait, pour le docteur spécialiste, que la radiographie avait été opérée suivant toutes les règles de l'art. Il a donné, au surplus, lecture de la lettre suivante, adressée à son client par le Dr Bardet, secrétaire général de la Société thérapeutique, chef de laboratoire de la Pitié :

« 7 mars 1899.

« Mon cher Confrère,

« Voici le cas, dont je vous ai parlé. C'était au début de la radiographie. J'ai obtenu la photographie d'une main de malade acromégalique. La première épreuve, avec quinze minutes de pose, étant insuffisante, j'ai recommencé une seconde fois, avec un tube plus puissant, environ une heure et demie après la première pose. Cette fois, l'exposition dura vingt minutes, l'épreuve fut très rigoureuse. Le lendemain, le malade avait de l'érythème; la peau devint rouge et sensible et je pus craindre une suppuration, mais il ne se produisit pas d'escarre. C'était peu de chose, mais cela me servit d'avertissement. Ce n'est qu'après que je connus des accidents plus importants arrivés à des confrères. La dermatite se produit très irrégulièrement; elle dépend essentiellement de l'état physique du sujet. Il en est de cela comme de tout en médecine. On donne couramment des doses de deux grammes d'iodure de potassium et certains sujets sont intoxiqués avec vingt-cinq centigrammes. Tel sujet absorbe impunément un gramme de morphine, tandis qu'un autre en est empoisonné. Une heure de pose est supportée par quatre-vingt-dix-neuf et le centième éprouvera de la brûlure pour une pose de quinze minutes avec la même énergie. J'estime que, dans ces conditions, il faut renoncer à la radiographie si l'on doit être menacé de responsabilité pour des accidents que rien ne peut prévoir. Dr Bardet. »

M. le substitut Drouart, en présence de ces constatations et appréciations, a conclu à ce qu'il soit nommé une commission de médecins qui, dans leur rapport, fixeraient ces points. Dans l'application des rayons Rœntgen, quelle doit être la durée maxima de la pose ? A quelle distance minima l'opéré doit-il être placé de l'ampoule électrique ? Y a-t-il danger à prendre la force électrique sur le secteur ? Le jugement a été remis.

Un Cadavre et des Pièces anatomiques en voyage en Angleterre.

On écrivait de Londres, le 18 avril, que le bruit se répandait dans la Cité d'une sinistre découverte faite par les commis de la douane de la gare de Broad street, derrière la banque. La Compagnie avait reçu d'une ville du Nord une longue, étroite et lourde caisse à destination de Hambourg. Tandis que l'on vérifiait les expéditions, un commis fit observer que cette caisse, bien que destinée à l'étranger,

ne portait au bas de l'adresse aucune indication relative à son contenu, comme il est prescrit. Cette observation appela l'attention de tous les employés sur la caisse et ils furent tous d'avis qu'elle ressemblait d'une façon effrayante à un *cercueil*. Il n'en fallait pas davantage pour inspirer l'inquiétude et le soupçon. On courut interroger un des policemen de service dans la gare. Très prudent, l'agent demanda d'abord si l'expéditeur avait manqué à l'une des prescriptions en usage et, lorsqu'on lui eut dit que la nature du contenu avait été omise, il conseilla l'ouverture du colis. On s'attendait à y découvrir des marchandises prohibées. Quelle ne fut pas l'horreur des assistants en y apercevant le *cadavre d'une jeune femme* de vingt à vingt-cinq ans. Un médecin, immédiatement appelé, déclara que la mort remontait à plusieurs semaines et que l'état de conservation du corps pouvait s'expliquer par un embaumement. Il convenait de transporter la morte dans une salle close afin de procéder à un examen plus attentif. Quand on souleva le cadavre, l'horreur redoubla. Dans les coins de la boîte, parmi les chiffons qui en garnissaient les angles comme pour assurer à la jeune femme morte un emballage plus confortable, on découvrit trois têtes d'hommes. Un journal annonça que les assassins avaient été dénoncés et arrêtés à Edimbourg. On faisait allusion à l'affaire des *étrangleurs* qui, en 1828, entraîna la condamnation de l'abominable Burke. Les médecins — car la police avait aussitôt requis un examen en règle — constatèrent que le cadavre de la femme ne portait aucune trace de violence, sinon une légère cicatrice à la joue. Quant à la mort des trois hommes dont la tête était là il eût été malaisé de l'attribuer à un suicide. Avant minuit le télégraphe avait mis sur pied la police de la ville où demeurait l'expéditeur; et celui qu'on appelle encore en ce moment l'assassin à Londres était livré aux agents. En réalité, il s'agissait simplement de *pièces anatomiques* destinées à un *musée médical;* et l'innocence de l'inculpé semble hors de doute. L'administration du chemin de fer se préparait donc tout à l'heure à expédier la boîte soigneusement refermée au port d'Harwich pour la faire embarquer sur l'un des paquebots de la Great Eastern. Mais le coroner du district auquel ressort la gare de Broad street n'entend pas que les choses se terminent aussi simplement; il a demandé que l'arrestation de l'expéditeur fût maintenue, et il a fait enlever la boîte suspecte pour en soumettre le contenu à un jury. Le fournisseur du musée de Hambourg apprendra qu'on n'expédie pas semblable marchandise sans fournir quelques explications aux magistrats compétents.

Les Avortements en Angleterre.

L'ouverture de la session des assises de Chester a été marquée dernièrement par une grave déclaration de M. le juge Darling, ancien représentant à la Chambre des Communes, relativement aux condamnations prononcées, au cours de ces derniers mois, *pour avortement suivi de mort.*

Le nombre de ces condamnations ne s'élève pas à moins de trente-deux, et deux des coupables, le Dr Whitmarsch et le lieutenant d'artillerie Robert Ward entendirent prononcer contre eux la peine capitale. L'un et l'autre bénéficièrent d'une commutation immédiate, la peine du Dr Whitmarsch étant abaissée à dix ans de servitude pénale et celle du lieutenant Ward à trois ans seulement. Or, le rôle des assises de Chester comporte le jugement d'un Dr William Upton accusé d'avortement ayant entraîné la mort de Mlle Mary Murray, une « barmaid » de Macclesfield. Avant d'exposer cette affaire au grand jury, qui statue ici au début de la session à la façon d'une chambre des mises en accusation, le juge Darling s'est adressé aux jurés en ces termes :

« Messieurs, je vous demanderai la permission de dire ici quelques mots en vue d'éclairer vos consciences. Vous n'ignorez pas que les affaires d'avortement deviennent de plus en plus nombreuses dans le royaume, et que la loi considère comme coupable de meurtre et passible de la peine capitale tout individu convaincu d'avoir commis une opération illégale entraînant la mort de la patiente, soit qu'il ait eu pour dessein de donner la mort, soit qu'il ait délibérément accepté la mort comme une conséquence possible de l'opération.

« Ces deux hypothèses vous obligent à un verdict affirmatif; elles entraînent la qualification de meurtre et l'application de la peine capitale. Or, je vous invite à éviter, cette fois, les tristes comédies de justice qui nous ont été données à Londres et à Liverpool. Dans ces deux villes et à propos d'affaires où la culpabilité des accusés éclatait à tous les yeux, les jurés se sont prononcés pour la peine de mort, tout en sachant parfaitement que la sentence rendue en leur nom ne serait pas exécutée. Ce ne sont là, je le répète, que des comédies indignes de la Justice et de nature à ébranler la foi des justiciables dans nos arrêts. En conséquence, je vous conjure de prendre votre mission au sérieux. Ne m'obligez pas à prononcer des peines que vous désavouez dans votre conscience, et tournons au besoin la loi en posant la question non de meurtre, mais de blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner. »

LES LIVRES NOUVEAUX.

L'Hygiène des Diabétiques; par A. Proust et A. Mathieu. — 1899, 1 volume in-16, de la *Bibliothèque d'Hygiène thérapeutique*, cartonné toile, tranches rouges, Masson et Cie, éditeurs.

Le diabète sucré n'est pas une maladie uniforme, toujours identique à elle-même. Le traitement hygiénique doit être institué à part non seulement pour chacune des formes du diabète, mais pour chacun des diabétiques en particulier. Du reste, le régime et l'hygiène ne doivent pas se préoccuper exclusivement de faire disparaître le plus complètement possible la glycosurie. On n'arriverait souvent à obtenir sa réduction maxima qu'en exposant les malades à de graves dangers d'auto-intoxication. Il convient d'attribuer une part d'attention tout aussi grande à l'état des forces et de la nutrition générale qu'à la déperdition du sucre par les urines. Le régime et l'hygiène convenables ne seront souvent établis qu'à la suite d'une série de tâtonnements. Les auteurs se sont efforcés de mettre le médecin à même de faire ces tâtonnements successifs avec des éléments suffisants d'information.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

IMPRIMERIE ALCAN-LÉVY, 24, rue Chauchat: — Paris.

SAUVEZ (E.). — **De l'intervention dans les cas d'abcès et de fluxion.** — Broch. in-12 de 68 pages, Lyon, 1898.

REY et MALAVALLON, 18, rue de la Pelisserie. — Genève.

BÉGOUNE (L.). — **Contribution à l'étude du doigt à ressort.** — Broch. in-8° de 76 pages avec 4 fig. dans le texte, Genève, 1898.

IMPRIMERIE BOYER-RAMUS et Cie. — Nîmes.

Rapport sur le conflit survenu entre le Syndicat médical de Nîmes et des environs et M. le Ministre de l'Intérieur, au sujet des Sociétés de Secours mutuels. — Broch. in-12 de 35 pages, Nîmes, 1899.

LE BIGOT, 25, rue Nicolas-Leblanc. — Lille.

JANET. — **Étude sur les fourmis, les guêpes et les abeilles.** — Broch. in-8° de 36 pages, 10 fig. dans le texte, Lille, 1897.

JANET. — **Notice sur les travaux scientifiques.** — Broch. in-8° de 94 pages et 105 fig. dans le texte, Lille.

HAYEZ, 112, rue de Louvain. — Bruxelles.

JANET. — **Les Habitations à bon marché.** — Broch. in-8° de 18 pages, Bruxelles, 1897.

MALOINE, 21, place de l'École-de-Médecine. — Paris.

THIROUX. — **Les Bains de boues.** — Broch. in-8° de 51 pages, 1898.

NEW-YORK MEDICAL JOURNAL, D. Appleton, 72, Fifth Avenue. — New-York.

CARL BECK. — **Is Appendicitis a surgical disease.** (Extrait du *New-York Medical Journal.*) — Broch. in-8° de 72 pages, 13 fig. dans le texte, New-York, 1898.

BAYER, 23, rue d'Enghien. — Paris.

MABILLE (Léon). — **De l'efficacité de l'Arsenic contre les accidents de la Médication thyroïdienne.** — Broch. in-12° de 48 pages, Lille, 1899.

DOIN (Octave), 8, place de l'Odéon. — Paris.

MOURRE. — **Travaux de la Clinique des Maladies du larynx, des oreilles et du nez.** — Broch. in-8° de 7 pages, Paris, 1899.

IMPRIMERIE MAURIN et Cie, 71, rue de Rennes. — Paris.

FUSTER (Louis). — **La Chirurgie doit être conservatrice.** — Broch. in-8° de 11 pages, Paris, 1899.

MASSON, 120, Boulevard Saint-Germain. — Paris.

SOULIER (Henri). — **La Réaction défensive et son schéma.** — Broch. in-8° de 14 pages, Paris, 1899.

THE PUBLISHERS PRINTING COMPANY, 32, 34, Lafayette Place. — New-York.

CARL BECK. — **The Roentgen Rays in Spina Bifida.** — Broch. in-8° de 4 pages, New-York, 1898.

PETITE CORRESPONDANCE

Dr S., à Pontoise. — *Bibliothèque circulante.* — Le prix de location pour les brochures varie de 1 franc à 0 fr. 25 par mois, suivant l'importance du volume.

Dr D., à Marseille. — Un service de *clichés circulants* est organisé à l'Institut. Le prix de l'abonnement est de 5 fr. pour la France. Les prêts varient de 1 francs à 5 francs, suivant que ce sont des clichés au trait ou simili.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

PARIS. — 93, Boulevard St-Germain, 93. — PARIS.

Postes Médicaux vacants.

1° Poste médical à prendre à Chef-Boutonne (Deux-Sèvres).

2° Très belle situation pour jeune docteur sérieux et actif dans une grande ville du Centre.

3° A céder immédiatement, dans grande ville, cabinet d'oculiste existant depuis trente ans.

4° Poste médical à prendre à Cuignat (Creuse).

5° Clientèle en Seine-et-Marne à 40 kil. de Paris, à céder, avec pharmacie. — 5,600 fr. touchés net. Conditions : Reprise de bail.

6° On demande un médecin pour la commune de Lavergies (Aisne). On offrirait temporairement le logement.

7° Place d'Interne en médecine à l'hospice de Meaux (Seine-et-Marne). 800 fr. nourri, pas logé.

8° Poste médical vacant à Bonnebosq (Calvados). Pays riche. Subvention de 1,200 fr. Très beau logement, écurie et remise.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Un médecin de province possédant les meilleures références, au point de vue scientifique et professionnel, obligé d'habiter Paris pour raisons de famille, prendrait suite d'un cabinet médical. Conditions à débattre. — S'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE
PARIS — *93, Boulevard Saint-Germain, 93* — **PARIS**

Viennent de Paraître

LA SUTURE INTESTINALE

Histoire des différents procédés d'Entérorraphie

PAR

M. le Pr Félix TERRIER et M. le Dr Marcel BAUDOUIN.

Un beau volume in-8°, 416 pages,

avec 587 Figures dans le texte.

PRIX : 15 Francs.

Chirurgie de l'Utérus

Par **Henri DELAGÉNIÈRE** (Le Mans),

Membre correspondant de la *Société de Chirurgie de Paris.*

Un vol. de 465 pages, avec 378 Fig. dans le texte. Prix : **10** fr.

AGENCE CENTRALE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

93, Boulevard Saint-Germain, 93 — PARIS

CONGRÈS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

L'*Agence de la Presse Scientifique Internationale*, 93, boulevard Saint-Germain, centralise le résumé de toutes les communications faites aux divers *Congrès nationaux et internationaux*, qui ont lieu en France et à l'étranger. Cela dans le but de pouvoir les distribuer ultérieurement, *en toutes langues, à tous les Journaux* du monde entier.

Il suffit d'adresser à l'Agence, en temps voulu, un exemplaire de la communication ou au moins une copie du résumé.

Qu'est-ce
Chapirograph?

Le **CHAPIROGRAPH** est l'appareil multiplicateur le plus nouveau, le seul qui donne des copies **EN NOIR**, d'écritures, dessins, etc., **sans employer** d'encre à imprimer. Pas de presse, pas de lavage, 150 copies en 15 minutes. — Prix pour in-quarto et format ministre complet **28** francs.

Pour prouver que le Chapirograph est le meilleur appareil multiplicateur, nous sommes prêts à l'envoyer pendant **5 jours à l'essai**, à nos risques et **franco** ; en cas de réexpédition, nous ne réclamons aucune rétribution.

The **CHAPIROGRAPH C°**, **9, Pl. de la Bourse. Paris.**

Archives Provinciales de Médecine

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN**

BUREAUX :

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93 — PARIS

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés franco à M. le RÉDACTEUR EN CHEF GÉRANT des *Archives provinciales de Médecine*, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie	20 francs
Recouvré à domicile	20.50
Pays étrangers compris dans l'Union postale	23. »

Prix du Numéro . . . . . **2** francs.

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de la Revue expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

Archives Provinciales de Chirurgie

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Rédacteur en chef : **Dr Marcel BAUDOUIN**

BUREAUX :

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93 — PARIS

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés *franco* à M. le RÉDACTEUR EN CHEF GÉRANT des *Archives provinciales de Chirurgie*, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie	20 francs
Recouvré à domicile	20.50
Pays étrangers compris dans l'Union postale	23. »

Prix du Numéro . . . . . **2** fr.

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de la Revue expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Paris. — Imp. LAPLACE, 191, rue du Faubourg-Poissonnière.